

# 2018 | Nouvel équipement scolaire, culturel et jeunesse

**Un emplacement propice à l'enseignement, à l'animation, à la culture, aux loisirs et aux échanges.**

Situé sur le plateau d'Épône, ce bâtiment, résolument moderne, est localisé à proximité du Centre culturel, de l'Accueil de loisirs. Il regroupera ainsi une offre éducative large :

- Création de 8 nouvelles classes élémentaires
- Installation d'un pôle de restauration scolaire pour l'école maternelle et élémentaire
- Aménagement d'une nouvelle médiathèque plus lumineuse et plus spacieuse.



## Architecture résolument moderne et durable

La qualité architecturale et esthétique de ce bâtiment est unique, avec sa perspective sur la Vallée de la Seine. Sa performance énergétique et thermique s'inscrit dans une démarche de développement durable avec un bâtiment économe en énergie grâce aux techniques de ventilation à double flux, à la pose de modules de récupération d'énergie, à une isolation efficace dont 40 % des matières sont biosourcées ou recyclées.

## Pose de première pierre

Mercredi 20 juin 2018, M. le Maire a posé la première pierre de construction du groupe Scolaire, Jeunesse et Culture en présence de M. le Sous-préfet, Gérard Derouin, M. Chérel, Inspecteur d'académie et Cécile Dumoulin, Conseillère départementale et Antoine Daudré-Vignier/Legendre, Architecte.

## Inauguration du nouvel équipement

Samedi 28 septembre s'est tenue l'inauguration du nouvel équipement culturel et scolaire, en présence de Gérard Derouin, Sous-préfet de Mantes-la-Jolie, Valérie Péresse, Présidente de la Région Ile-de-France, Pierre Bédier, Président du Conseil départemental des Yvelines et avec la participation de Sophie Primas, Sénateur des Yvelines et Cécile Dumoulin, Conseillère départementale, la Famille Amouroux ainsi que le constructeur et architecte de l'opération représentés par Alain Girard, Groupe Legendre et Antoine Daudré-Vignier, architecte.

## Un équipement moderne, sain et confortable

4 ans ont été nécessaires pour mener ce projet à son terme.

### Ce bâtiment est RT2012-20%

L'éclairage naturel est privilégié, le mobilier moderne a été choisi pour ses qualités acoustiques. 100 % des peintures utilisées bénéficient d'un écolabel. Une chaudière à pellet assure un chauffage bien dosé et économe en coût. L'eau de pluie sera récupérée pour l'arrosage et l'entretien. Le tri des déchets pour la restauration collective a été étudié dans une logique d'anti gaspillage et de développement durable avec notamment l'installation d'un composteur.

### Ce bâtiment regroupe en un même lieu :

- 8 classes élémentaires de 60 m<sup>2</sup> spacieuses et confortables et équipées du « tout numérique » ;
- Une restauration scolaire, 350 m<sup>2</sup>, destinée aux élèves des écoles maternelles et élémentaires, dotée d'un système d'insonorisation performant et d'équipements fonctionnels et modernes ;
- une nouvelle médiathèque de 600 m<sup>2</sup>, bien organisée et lumineuse, lieu d'échanges, de rencontres et de convivialité et offrant une nouvelle collection et de nouveaux univers. Elle propose des ressources numériques modernes pour former, se former, s'informer et dialoguer. Baptisée « Médiathèque Pierre Amouroux » en hommage à notre ancien maire d'Epône de 1977 à 2004, pour son dévouement et ses réalisations au service de tous.
- Avec des espaces verts redessinés dans la cour et à l'entrée de l'école, cet ensemble dispose de 2 parkings de 40 places dont deux places pour les personnes à mobilité réduite.

## Une mobilisation de nos partenaires

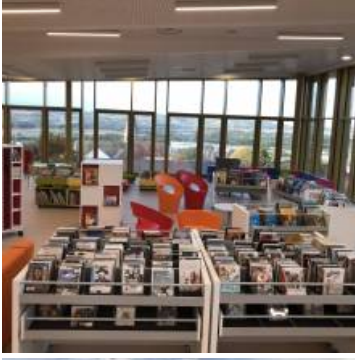
Nous n'aurions pu y aboutir sans la très forte mobilisation des partenaires financiers - Etat, Région et Département-, dont la réactivité et le soutien ont été sans faille.

Un travail efficace de l'architecte et constructeur, Daudré-Vignier/Legendre qui a livré dans les délais un bâtiment qui devient un atout majeur au service de tous les Epônois.

## En quelques chiffres

- Coût total de l'opération 9 200 000 € TTC
- Subventions 4 097 248 € TTC
- Fonds de compensation de TVA 1 433 550 €
- Reste à charge pour la commune 3 208 228 € (soit 35 % du montant total)













<http://www.youtube.com/watch/tng4cdprxLI>